

SAMU CENTRE 15 SMUR URGENCES MULHOUSE UHTCD

Chef de service: Dr. NOIZET Marc

Directeur médical de Pôle: Dr. THEISSEN-LAVAL Odile

Cadre de pôle: Mme KIRCHHOFFER Véronique, Dr. BAEUMLER Paul



Hôpital Emile
Muller 1



Présentation générale du service

Notre service est orienté vers la prise en charge des malades en urgence, depuis l'extérieur de l'hôpital vers ses services. Ceci est réalisé grâce à plusieurs unités fonctionnelles, chacune chargée d'une modalité bien particulière du secours à personne, mais concourant ensemble à l'objectif qui est le nôtre.

Service d'Aide Médicale Urgente

Le SAMU organise la réponse aux demandes d'aide médicale en urgence. Ce service est accessible à toute heure du jour et de la nuit par un appel aux numéros d'urgence (le 15 ou le 112). L'appel à ces numéros est acheminé vers le centre de réception et de régulation des appels (aussi appelé centre 15), qui permet la mise en relation entre les appelants et un médecin régulateur. C'est ce même médecin qui évaluera, en fonction de la demande, la nature de la réponse à apporter à la victime. Celle-ci pourra aller

du simple conseil médical à l'envoi d'un médecin urgentiste et réanimateur grâce au SMUR. Ces réponses se basent sur une collaboration très active avec l'ensemble des acteurs du secours à personne, à commencer par les ambulanciers privés mais également les sapeurs-pompiers et les forces de l'ordre (gendarmerie nationale ou police nationale).

Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation

Cette structure est le véritable « bras armé » du SAMU. Elle permet, grâce à ses moyens, d'acheminer un médecin urgentiste et réanimateur au chevet des victimes le nécessitant. Elle dispose de moyens terrestres (véhicules légers médicalisés) et aériens (hélicoptère sanitaire). Les équipes médicales ainsi envoyées réalisent les soins nécessaires aux victimes pour sécuriser leur évacuation et ce directement sur les lieux de la prise en charge. Le transport des victimes vers l'hôpital s'effectue par la suite grâce aux moyens mis à disposition par nos collaborateurs (ambulances privées ou sapeurs-pompiers), voire nos moyens propres (hélicoptère sanitaire du SMUR).

Service des urgences

Le service des urgences représente une des portes d'entrée de l'hôpital. Il est chargé de l'accueil des patients se présentant sans rendez-vous à l'hôpital et demandant des soins en urgence, aussi appelés « soins non-programmés ». Ce service est voué à la prise en charge des pathologies graves et nécessitant parfois une hospitalisation. Il permet aux patients d'obtenir une consultation sans rendez-vous avec un médecin spécialiste en médecine d'urgence. Rapidement après leur arrivée au service, tous les patients sont évalués par une équipe soignante chargée de l'accueil et de l'orientation. Cette évaluation aboutit à l'attribution d'un ordre de tri et une orientation vers un circuit de prise en charge (« consultations », « examens » et « urgences vitales »). Ainsi, et grâce aux équipements proposés et mis au service de nos patients, nos équipes peuvent prendre en charge tous les types de détresses vitales se présentant à elles. Souvent considéré à tort comme un service permettant la réalisation de consultations de médecine générale sans rendez-vous, il est malheureusement tout aussi souvent surchargé. Cette surcharge de travail est l'un des principaux facteurs d'attente prolongée.

Unité d'hospitalisation de très courte durée

L'UHTCD, ou service des « lits-portes », est un service d'hospitalisation de quinze lits attaché au service des urgences. Ses objectifs sont, comme son nom l'indique, l'hospitalisation des patients pour une durée très courte (inférieure à 24h). Ces objectifs sont souvent altérés en fonction des besoins des patients et de l'absence de capacités d'hospitalisation dans les services de spécialité de l'établissement, aboutissant à des hospitalisations plus longues. Un médecin urgentiste y est présent tous les jours de la semaine (fin de semaine et jours fériés inclus), et son rôle est d'orienter les patients qui y ont été admis.

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence

Le CESU est une structure attachée et dépendant directement du SAMU. Parmi ses missions réglementaires figurent la formation initiale et continue des professionnels de santé et non soignants des structures sanitaires et sociales à la prise en charge de l'urgence en situations sanitaires normales ou exceptionnelles. Plus généralement, il concourt à la formation de toute personne susceptible d'être confrontée à ces situations par la dispensation de formations aux gestes et soins d'urgence. Du fait de sa vocation pédagogique, le CESU contribue également aux programmes de recherche médico-clinique et en pédagogie appliquée, à la promotion de la santé et à la prévention des risques sanitaires.

Situations Sanitaires Exceptionnelles

Dernière-née des unités de notre service, l'unité de prévision et de gestion des situations sanitaires exceptionnelles contribue à organiser la réponse des différentes structures de l'établissement lors de la constitution de telles situations. Elle dispose de moyens permettant d'apporter une réponse sanitaire à des situations de catastrophes à l'extérieur de l'hôpital, mais aussi en son sein. Elle se trouve en première ligne dans toutes les situations d'afflux massif de victimes telles que les accidents de la voie publique de grande envergure ou encore les grands rassemblements de population (concerts, manifestations sportives, ...). La création de cette unité répond aux impératifs d'adaptation du système de santé liés à l'actualité récente.

Focussur :



**SI J'AI BESOIN DE
SOINS, J'APPELLE
MON MÉDECIN**



**FIÈVRE
GRIPPE
GASTRO
DOULEURS
MALAISE**

...

Très souvent, votre médecin peut vous soigner
et vous donner rapidement les meilleurs conseils.

Les urgences sont réservées aux cas les plus sérieux.

**SI VOUS PENSEZ ALLER AUX URGENCES,
APPELEZ TOUJOURS LE 15
AVANT DE VOUS DÉPLACER**

CENTRES DE SOINS DU HAUT-RHIN

ACCUEILLANT LE PUBLIC SANS RENDEZ-VOUS

Consultations de médecine générale



CSNP : Centre de soins non programmés
MMG : Maison médicale de garde

ACCUEIL EN JOURNÉE

THANN CSNP - Hôpital Saint-Jacques 8 rue Saint-Jacques	Ouverture • 7 jours sur 7, de 8h30 à 20h30	Modalités d'accès • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15
PFASTATT CSNP - Centre Hospitalier de Pfastatt 1 rue Henri Haefely	Ouverture • Lundi au vendredi : 8h30 à 18h30 • Samedi : 8h30 à 12h30	Modalités d'accès • De préférence, appel préalable au 03 89 52 80 20 • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15
MULHOUSE CSNP - Hôpital Emile Muller (à proximité des urgences) 3H rue du Docteur Mangeney https://csnp-mulhouse.fr/	Ouverture • Lundi au vendredi (sauf jours fériés) : 8h à 20h	Modalités d'accès • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15 • Parking consultants
MULHOUSE CSNP - Clinique du Diaconat-Roosevelt 14 boulevard Roosevelt	Ouverture • Lundi au vendredi : 8h30 à 18h30	Modalités d'accès • Libre accès possible • Rez-de-chaussée, accès par la rue d'Alsace

ACCUEIL DANS LES CENTRES DE SOINS AUX HEURES DE FERMETURES DES CABINETS MÉDICAUX

MULHOUSE SOS Médecins 68	Visites à domicile • 24h/24 tous les jours	Modalités d'accès • Accès après appel à SOS Médecins au 03 89 56 15 15 ou le centre 15 • Consultations sur rendez-vous uniquement sur appel au 0825 56 68 68
MULHOUSE MMG 12 avenue Auguste Wicky	Ouverture • Samedi : 13h à 20h • Dimanche et jours fériés : 8h à 20h	Modalités d'accès • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15
THANN MMG 8 rue St Jacques	Ouverture • Samedi : 10h à 12h - 14h30 à 18h - 20h à 21h30 • Dimanche et jours fériés : 9h à 12h - 14h30 à 18h - 20h à 21h30	Modalités d'accès • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15
ALTKIRCH MMG - Hôpital Saint-Morand 23 rue du 3 ^{ème} Zouaves	Ouverture • Lundi au vendredi : 20h à 23h • Week-ends et jours fériés : 9h à 12h - 14h à 18h - 20h à 23h	Modalités d'accès • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15
COLMAR MMG 33 avenue de la Liberté	Ouverture • Lundi au vendredi : 20h à 23h • Samedi : 16h à 18h et 20h à 23h • Dimanche et jours fériés : 9h à 12h - 16h à 18h - 20h à 23h	Modalité d'accès • Accès après appel au centre 15



SAMU – Centre de Réception et de Régulation des Appels, le CRRA

Véritable centre névralgique de l'aide médicale urgente, le CRRA est un espace de travail dans lequel les médecins collaborent avec des assistants de régulation médicale. Organisé autour d'un standard téléphonique, le but ultime de cette salle de régulation est d'apporter une réponse adaptée aux

demandes qui lui sont transmises par les appelants et/ou victimes. C'est dans cette salle qu'arrivent l'ensemble des appels au 15 et au 112, et d'où partent les ordres de mission attribués aux transporteurs sanitaires et au SMUR.

SMUR – Hélicoptère sanitaire du SMUR du GHRMSA, « Héli-68 »

Hélicoptère de type Airbus EC-135 affrété auprès de la société Mont-Blanc Hélicoptères, ce moyen de transport permet d'emmener une équipe médicalisée au plus près des victimes lorsque la situation l'exige. Il est engagé sur décision du médecin régulateur du SAMU, et peut se rendre, sous réserve des conditions météorologiques, en tout point du département de jour comme de nuit. Il permet ainsi une très forte réduction de ces mêmes délais d'acheminement, principalement du fait d'une vitesse en vol atteignant les 300 km/h en ligne droite.

SAUV – Salle d'Accueil des Urgences Vitales

La SAUV est une pièce située au cœur du service des urgences, à proximité immédiate de l'entrée du service, de la réanimation médicale et du service d'imagerie. Elle est vouée à la prise en charge des urgences vitales, comme son nom l'indique, et met à disposition des soignants et de leurs patients tout le matériel nécessaire pour assurer celle-ci dans les meilleures conditions possibles.

Contacter le service

Secrétariat:

☎ 15 ☎ 03 89 64 61 49 ☎ 03 89 64 66 02

Ecrire au service:



CONTACTEZ-NOUS

Présentation

▼ Spécialités

▼ Equipe Médicale

▼ Consultations

GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100

87, AVENUE D'ALTKIRCH



03 89 64 64 64



CONTACTEZ-NOUS